

# La franc-maçonnerie à Naples pendant le " decennio francese ", vecteur de ralliement des élites?

Walter Bruyere-Ostells

## ▶ To cite this version:

Walter Bruyere-Ostells. La franc-maçonnerie à Naples pendant le " decennio francese ", vecteur de ralliement des élites?. Scrinia.Rivista di archivistica, paleografia, diplomatica e scienze storiche, 2006, 3, pp.29-43. halshs-01353751

# HAL Id: halshs-01353751 https://shs.hal.science/halshs-01353751v1

Submitted on 12 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La franc-maçonnerie à Naples pendant le « decennio francese », vecteur de ralliement des élites ?

(Scrinia, 2006-3, pp 29-43.)

#### Introduction:

La maçonnerie napolitaine et ses avatars (carbonari notamment) ont joué un rôle central dans le Risorgimento. Les institutions maçonniques et paramaçonniques sont, en effet, les lieux de sociabilité à partir desquels se sont tissés des réseaux libéraux activistes. L'enracinement des frères au premier plan de la politique napolitaine doit beaucoup à la période française. Un premier moment de cette influence révolutionnaire et impériale est l'essor du jacobinisme napolitain. Il est lié à la maçonnerie, comme le rapporte T. Pedio dans son ouvrage <u>La Congiura giacobina del 1794 nel regno di Napoli</u><sup>1</sup>. Seulement, la répression de 1799 met à bas l'organisation de la franc-maçonnerie dans le royaume de Naples.

Son nouvel élan et son enracinement au cours du « decennio francese » sont ainsi une étape essentielle. Joseph, et surtout Joachim Murat, ont travaillé au ralliement des élites à leur régime. La maçonnerie est l'un des principaux outils qu'utilisent les monarques pour atteindre ce but. On peut cependant discuter du succès de cette entreprise d'instrumentalisation des loges. Si le contrôle royal français avait été à la fois total et bien accepté, le Grand Orient de Naples aurait rallié toutes les loges du royaume. Or, ce n'est pas le cas. Dans l'hypothèse d'une obédience maçonnique qui apporte totale satisfaction à ses membres, il est également difficile d'expliquer le succès rapide d'une société nouvelle : la charbonnerie. Il s'agir ici de mettre en lumière et de comprendre le processus par lequel Joseph et Joachim ont tenté de redonner vie à la maçonnerie napolitaine et de l'instrumentaliser à leur service. On tâchera de mesurer leur apport dans la renaissance de l'ordre, bientôt au service des idées unitaires et libérales.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pedio T., <u>La Congiura giacobina del 1794 nel regno di Napoli</u>, Bari, Edizioni Levante, 1986, 574 p. Il faut également consulter les travaux d'Anna-Maria Rao sur le jacobinisme italien, notamment sa synthèse <u>L'Italie du triennio révolutionnaire 1796-99</u>, Paris, Société des Etudes robespierristes, 1998, 587 p.

# I La maçonnerie à Naples avant l'arrivée des troupes napoléoniennes et son poids au sein de la Grande Armée

Il y a une tradition maçonnique napolitaine. Alors que la bulle de Benoît XIV enjoint aux souverains d'abolir l'ordre dans leur royaume, Charles VII de Naples passe outre au milieu du XVIIIe siècle. La franc-maçonnerie connaît un grand essor jusqu'à la montée sur le trône de Ferdinand IV en 1775 qui la persécute. En 1783, la reine<sup>2</sup> obtient la révocation de tous les décrets. Malgré cela, Ferdinand demeure très hostile. Sous l'influence de nombreux marchands français à Naples, l'ordre napolitain évolue vers des positions anti-monarchiques à la fin des années 1780<sup>3</sup>. Face à la Révolution française, le souverain se rapproche du Saint-Siège qui maintient sa condamnation de la maçonnerie. La branche napolitaine décline et se radicalise face à la répression<sup>4</sup>. L'échec de la conjuration de 1794 et de la révolution de 1798 laminent la société.

Sous l'Empire, la maçonnerie est un instrument contrôlé par le régime ; l'ordre est quasi-institutionnalisé. On a parlé de « quatrième religion » aux côté du catholicisme, du protestantisme et du judaïsme. A proprement parler, l'expression est incorrecte mais elle traduit bien la réalité de la place accordée à la franc-maçonnerie. Lui-même frère, le ministre des Cultes, Portalis, écrit à Napoléon : « Avec le retour au calme, on a vu renaître les loges. Il a été infiniment sage de les diriger puisqu'on ne pouvait les proscrire. Le vrai moyen de les empêcher de dégénérer en assemblées illicites et funestes a été de leur accorder une protection tacite en les laissant présider par les premiers dignitaires de l'Etat. Votre Majesté dont le génie embrasse tout, a donné par là à ces établissements une impulsion invisible, qui était seule capable de prévenir tous les dangers et tous les abus »<sup>5</sup>. Cette lettre est parfaitement claire et effectivement, l'ordre est dirigé par des hommes proches de l'Empereur.

Futur souverain de Naples, Joseph Bonaparte est nommé Grand Maître du Grand Orient en 1804. Le frère de Napoléon a été initié en 1793 avec le conventionnel Salicetti à la loge La Parfaite Sincérité à Marseille. L'ordre est un des lieux de sociabilité des élites

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Charlotte, fille de François Ier d'Allemagne, un des premiers maçons européens, et sœur du très éclairé Joseph II d'Autriche.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pedio T., <u>La Congiura giacobina del 1794 nel regno di Napoli</u>, op. cit., p 68.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Idem, p 4-5.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cité par Collaveri F., Napoléon empereur franc-maçon, Paris, Tallandier, 1986, 216 p.

impériales : l'appartenance maçonnique est signe d'intégration aux cercles de notables, y compris dans l'armée. Rappelons que 18 des 26 maréchaux en font partie, dont Joachim Murat, futur roi de Naples. Le beau-frère de Napoléon a une activité maçonnique importante à son actif. En 1803, il est premier Grand Surveillant du Grand Orient<sup>6</sup> puis deuxième Grand Maître adjoint en 1805<sup>7</sup>. Il est vénérable de plusieurs loges : *Sainte-Joséphine, La Colombe, Sainte-Caroline*.

Malgré ce frein institutionnel, la réflexion philosophique que recherche cette société reste présente au sein des armées. Il est ainsi admis de tous que l'idéal républicain est un des piliers de la maçonnerie militaire au moment de l'invasion de l'Italie par la « Grande Nation »<sup>8</sup>. En 1806, lors de l'installation des Français à Naples, est décidée la création d'un Grand Orient « attaché à la division militaire de l'armée d'Italie » c'est-à-dire dépendant du siège milanais. Cette mise en place répond à l'intensité du mouvement maçonnique au sein des armées napoléoniennes : un officier sur quatre environ appartient à l'ordre secret (en 1805, 24 % des officiers de ligne et 29 % de ceux d'infanterie selon Jean-Luc Quoy-Bodin<sup>9</sup>). On a pu répertorier 18 loges sur les 26 d'infanterie légère et 42 sur les 90 de ligne. Les capitaines semblent les plus nombreux (43,8 %) ; les chiffres pour les grades les plus bas sont moins significatifs : 18,3 % des lieutenants et 13,5 % des sous-lieutenants<sup>10</sup>.

Plus que la garantie d'être secouru par les maçons des armées adverses en cas de blessures sur le champ de bataille souvent évoquée, d'autres ressorts poussent les officiers à l'initiation. La franc-maçonnerie militaire sous l'Empire se donne pour mission que ses membres soient les « premiers à donner l'exemple de la haine la plus implacable envers tout perturbateur de l'ordre social et de l'amour le plus ardent de la patrie »<sup>11</sup>. Le Consulat relance la maçonnerie affaiblie sous la Révolution pour lui faire passer son message : stabilité sous Bonaparte (le culte à Napoléon sera une autre caractéristique de la maçonnerie d'Empire) et patriotisme. L'officier doit se sentir membre d'une unité militaire mais aussi d'une

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Etat du Grand Orient, 1803, p 70.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Discours du V.·. F.·. P. Morand, 1853, imp.

Voir notamment Collaveri F., <u>La Franc-maçonnerie des Bonaparte</u>, Paris, Payot, 1982, 322 p. Si la réalité de la « Grande Nation » est aujourd'hui très discutée par l'historiographie française, elle n'en anime pas moins l'esprit des militaires de l'époque.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Quoy-Bodin J.L., <u>L'armée et la franc-maçonnerie : au déclin de la monarchie, la Révolution et l'Empire</u>, Paris, Economica, 1987, 344 p. ou encore son article « La franc-maçonnerie dans les armées de la Révolution et de l'Empire », <u>Revue de l'Institut Napoléon</u>, 1981, n° 137, p 68-89.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Chiffres cités par Pigeard A., <u>L'armée de Napoléon. Vie quotidienne, organisation</u>, op. cit.

Selon le compte-rendu de la tenue du 16 décembre 1801 (B.N.F., F-M 3, 99).

communauté élargie à toute l'humanité. La maçonnerie sert également à resserrer les rangs de la Grande Armée qui va devenir de plus en plus internationale, et donc disparate.

Il faut se pencher sur l'organisation des loges militaires sous l'Empire pour mieux saisir leur influence. Dans son mémoire de maîtrise<sup>12</sup>, Pierre Houant relève trois types de loges :

- les loges régimentaires qui sont les plus nombreuses. Lorsque les troupes sont en mouvement, les tenues sont irrégulières.
- les loges d'officiers non rattachées à un régiment précis.
- les loges « civiles dites militaires » car elles recrutent essentiellement des militaires. Ainsi, certaines villes de garnisons permettent également l'intégration des élites locales puisque la loge attachée aux troupes stationnée est ouverte aux civils. Ce type doit donc fournir la base de notre réflexion.

A Naples, le nouvel essor de la maçonnerie est lié aux Français. Dans le royaume, la renaissance d'une intense activité maçonnique est en premier lieu assurée par les loges régimentaires ambulantes. Elles parcourent le royaume de Naples jusqu'à la fin de l'Empire quasiment et permettent de revivifier la maçonnerie locale. Dès 1805, la loge du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie légère, stationnée à Corato, compte 85 membres dont un tiers sont des Napolitains<sup>13</sup>. Parallèlement, les rois Joseph et Joachim s'efforcent d'institutionnaliser une maçonnerie de rite français qu'ils comptent utiliser comme vecteur de diffusion de leurs idées.

## II Présence française et renouveau de la franc-maçonnerie napolitaine

A sa création, le Grand Orient à Naples compte cinq loges régimentaires avec à sa tête, le général Lecchi<sup>14</sup>. Cette institution reçoit l'aval de Paris. Elle est placée sous le haut patronage du frère Fouché, ministre de la Police et duc d'Otrante, puis de Savary, duc de

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Houant P., <u>Loges et chapitres du Grand-Orient dans l'armée napoléonienne</u>, mémoire de maîtrise sous la direction de M.J. Nicolas, université de Paris VII, 1991, 87 p (plus les annexes). On peut encore consulter ce travail à la B.N.F., F-M, imprimés.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Quoy-Bodin J.L., <u>L'armée et la franc-maçonnerie : au déclin de la monarchie, la Révolution et l'Empire</u>, op. cit., p 201.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Lecchi Giuseppe (1766-1836), officier au service de l'Autriche, il se rallie à la république cisalpine en 1797. Il fait la campagne de 1799, devient général de division après Marengo. Il sert dans le sud de la péninsule à partir de 1803. Il servira ensuite Joachim et figure parmi ceux qui le pousse en 1813-15 à se faire le champion de l'unité nationale. Après la mort de Joachim, il se retire à Brescia.

Rovigo et Grand Président du Chapitre des Rose-Croix<sup>15</sup>. A son arrivée à Naples, Joseph confie à Gratien Ferrier, fonctionnaire de la douane, de relancer une maçonnerie royale. Ferrier crée ainsi une mère-loge *Joseph Napoléon*. A partir de celle-ci, plusieurs loges s'ouvrent sous la protection du souverain : nous les étudierons en détail plus loin. On peut toutefois relever tout de suite le but recherché par Joseph. Lieu de sociabilité des élites au XVIIIe siècle, à Naples comme dans le reste de l'Europe, les loges doivent le redevenir sous le nouveau souverain. Le Grand-maître de l'Orient napolitain compte ainsi se rallier ces élites.

Joseph ne fait qu'initier cette politique, accélérée sous Joachim à partir de 1808. Ainsi, l'orateur Mangeret annonce à la fête du Grand Orient de France le 27 octobre 1809 : « Le monarque que la Providence a voulu donner au peuple napolitain avait appris, dans cette enceinte<sup>16</sup>, à juger le peuple maçon ; il savait que les souverains n'ont pas de sujets plus fidèles. Ainsi, parvenu au trône des Deux-Siciles, il a réuni autour de lui les maçons napolitains que le fléau de la guerre avait dispersés. Allez, leur a-t-il dit, vos temples ; livrezvous paisiblement aux travaux de l'Art Royal. Formez un Grand Orient à l'instar et sous l'alliance de celui de la France. Que mon nom soit inscrit sur votre tableau général, pour vous garantir que mon cœur sera toujours au milieu de vous » <sup>17</sup>.

Un Sénat maçonnique est formé à Naples ; toutes les loges du royaume doivent être rattachées au Grand Orient de Naples. Elles doivent former un réseau fidèle au régime et éventuel vivier pour son administration et l'armée. Certaines loges préfèrent cependant demeurer sous la tutelle de Paris. D'autres font état de leur ancienneté pour ne pas demander de régularisation quelles n'estiment pas nécessaires ; elles sont souvent rattachées à des rites concurrents : Rite rectifié de Willermoz<sup>18</sup>, Rite Ecossais,...<sup>19</sup> Signalons que ces loges non ralliées au Grand Orient napolitain sont le refuge de la fraction des frères anti-français, souvent d'esprit unitaires et libéraux<sup>20</sup>. Ils se réconcilieront avec les maçons du « parti français » sous la Restauration contre la monarchie des Bourbons.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> A.S. Napoli, Ministerio di Polizia, 4 603.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Joachim était vénérable de la loge La Colombe en 1808.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> <u>Fête de l'Ordre présidée par le grand-maître</u>, Paris, 1809, Poulet imprimeur, 22 p.

Willermoz Jean-Baptiste (1730-1824), né dans une famille très catholique, il est initié à l'âge de vingt ans. Il devient rapidement un haut dignitaire des loges lyonnaises. Séduit par le courant occultiste templier, il implante en France la *Stricte Observance*. Il approuve la Révolution, contrairement à nombre de ses amis, même s'il est inquiété au moment de la Terreur. Son Ordre décline rapidement après l'Empire.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Collaveri F., <u>La franc-maçonnerie des Bonaparte</u>, op. cit. p 215.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Gabrieli G., Massoneria et carboneria nel regno di Napoli, Roma, Atanor, 1981, 135 p.

A première vue, le modèle de contrôle et d'instrumentalisation de l'ordre maçonnique paraît une réussite dans le royaume de Naples. Comme dans le reste du Grand Empire, les ateliers deviennent un lieu de sociabilité philonapoléonique. Les grands réformateurs civils dont Joachim s'entoure appartiennent pour une large part à la franc-maçonnerie. Parmi les conseillers du nouveau roi, figure Vincent Cuoco<sup>21</sup>. Son ralliement aux Français s'est opéré sous Joseph par le biais de la maçonnerie. Alors qu'il avait été très critique envers Bonaparte sous le Consulat dans ses éditoriaux du <u>Giornale italiano</u>, il devient officier du Grand Orient de Naples sous Joseph. Il est ensuite nommé conseiller d'Etat, directeur du Trésor Public et prend part au Conseil royal.

Sous Joachim, apparaissent deux pôles contraires autour du souverain: le « parti français » est mené par la reine Caroline et du ministre de la Guerre, Jean-Paul Daure et le « parti italien » <sup>22</sup>. Murat se rapproche de plus en plus du « parti italien ». A partir de basculement du souverain, la maçonnerie continue de jouer le rôle de ralliement. Celui-ci se fait en faveur de Joachim plus que du Grand Empire napoléonien. L'instrumentalisation se fait au seul profit du roi napolitain qui utilise le système mis en place au service de la France. Il est remarquable d'observer la protection dont continue de jouir la franc-maçonnerie sous Maghella<sup>23</sup>. Le chef du « parti italien » est, en effet, provisoirement nommé à la tête du ministère de la Police en 1811, avant que Joachim ne cède aux pressions venues de Paris et des militaires français. Le roi de Naples navigue entre fidélité à Napoléon et politique personnelle mais la maçonnerie impériale est déclinée à Naples à son profit.

De la même façon que l'ordre répercute en France l'idée de la stabilisation de la société par Napoléon, la renaissance d'une franc-maçonnerie napolitaine semble avoir été perçue par les souverains français comme l'un des multiples vecteurs du maintien de l'ordre (comme la charbonnerie ensuite). Les réseaux maçonniques et paramaçonniques pourraient avoir été perçu par le pouvoir français comme un vecteur de contrôle social. Le programme véhiculé sera formulé par écrit sous la Restauration (statuts de <u>La république de Lucana Occidentale</u> notamment) mais leurs racines plongent dans la période du « decennio

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cuoco Vincenzo (1770-1823), historien de la révolution napolitaine, rallié après Marengo. Son œuvre majeure <u>Platone in Italia</u> connaît un grand retentissement en 1807.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Développement très intéressant à ce propos dans le second tome de Lentz T., <u>Nouvelle histoire du premier Empire</u>: <u>l'effondrement du système napoléonien</u>, Paris, Fayard, 2004, 681 p.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Maghella Antonio (1766-1850) se rallie aux Français en 1799 au sein de la république ligurienne. Appelé par Joachim à Naples pour diriger la police, il prend de plus en plus de poids. Ministre, il joue un grand rôle dans la politique de ralliement des carbonari. Il figure également parmi les conseillers de la politique unitaire de Joachim. Il se retire de la vie politique à la chute du régime muratiste.

francese » : interdiction de fréquenter les cabarets, de se livrer au jeu ou à l'adultère,... pour les initiés. Le général Pepe<sup>24</sup> est l'un des rares à évoquer cet aspect de la sociabilité maçonnique : « Avant qu'elle [il parle de la charbonnerie] existât dans le royaume de Naples, tout changement, tout mouvement militaire était suivi de pillages et de crimes. Aussitôt qu'elle fut introduite par nous, le peuple devint sage et moral (...). La maçonnerie dont la société des carbonari est une branche, n'a-t-elle pas eu le désagrément d'expulser souvent de son sein des hommes qui s'étaient rendus indignes par leur basse conduite ? »<sup>25</sup>. Nul doute que ces formes de contrôle social séduisent les nouveaux souverains. L'efficacité du relais maçonnique et paramaçonnique est cependant très limité. Surtout, les loges leur servent de vivier de recrutement de libéraux.

Dans sa modernisation de l'administration, Murat transpose à Naples le modèle des préfets napoléoniens. Il les choisit, soit italiens comme Colleta en Calabre, soit français comme Briot dans l'Abruzze citérieure, mais souvent maçons, à l'exemple des deux ci-dessus nommés. Pierre Joseph Briot, né en 1771 à Orchamps-Vennes, est un avocat franc-comtois, volontaire en 1792 puis membre du conseil des Cinq Cents. Il est conseiller d'Etat sous Murat à partir de 1810 après avoir été intendant. Il a fait partie des « Bons Cousins Charbonniers », petite société franc-comtoise sans doute en contact avec les Illuminés bavarois. Franc-maçon, Briot semble implanter dans les provinces napolitaines une nouvelle organisation qui n'encoure pas la condamnation pontificale. La charbonnerie napolitaine fait, en tout cas, son apparition dans le royaume de Naples parallèlement au retour de l'activité maçonnique animée par les Français. Certains contestent encore la paternité de la carboneria à Briot<sup>26</sup>. Il est cependant patent que son implantation est menée par des Français, comme le prouve le vocabulaire employé en vente. Initiateur probable de la carboneria tant l'apparition des ventes correspond à ses déplacements dans le royaume, Briot semble avoir bénéficié de l'appui initial de Murat. Si la société semble avoir eu pour premier but de maintenir Joachim sur son trône, les idées développées alors par la charbonnerie, notamment l'indépendance et l'unité, seront ensuite les mots d'ordre des grandes heures de cette société maçonnique.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Pepe (Guillaume) : Né à Squillace en 1782, il prend en 1799 le parti de la France et combat troupes royalistes pour la république parthénopéenne. Il connaît la prison. Sa carrière militaire est brillante pendant le « decennio francese », notamment en Espagne comme général de brigade. Revenu à Naples en 1814, Murat le place à la tête de l'armée en 1815 avec le grade de lieutenant-général.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Pepe G., <u>Relations des évènements politiques et militaires qui ont eu lieu à Naples en 1820 et 1821</u>, op. cit. (A.S. Napoli, Archivio Borbone, 2103).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Voir la communication de P. Arnaud au colloque de Nice « La franc-maçonnerie en Méditerranée : circulation, échanges, transferts » en octobre 2005 (publication des actes dans les <u>Cahiers de la Méditerranée</u> à la fin de l'année 2006).

Un dernier exemple de carrière de maçon peut être rapidement présenté. Né à Naples en 1775, Pietro Colleta passe à l'Académie militaire en 1794 et sort brigadier du régiment de la Reine en 1796. En juin 1798, il est nommé lieutenant et participe à la défense de Capoue avant de se rallier sans enthousiasme à la république parthénopéenne. Arrêté et emprisonné 5 mois, il devient architecte. En 1806, à l'arrivée des Français, il reprend sa carrière militaire puis commence ensuite à écrire des morceaux de Cour dédiés à Joseph. Son élévation doit cependant davantage à Joachim : lieutenant-colonel en 1809, aide de camp du roi en 1810, maréchal des camps en 1813. Il fait partie des hommes qui conseillent à Murat de prendre la tête du mouvement pour l'unification. Sans doute initié depuis longtemps, on sait qu'il est vénérable d'une loge depuis 1813 (rite de Misraïm)<sup>27</sup>; son appartenance à la charbonnerie est également probable.

Les frères ralliés à Murat se comptent jusque dans la haute aristocratie napolitaine, à l'instar du prince Francesco Pignatelli de Strongoli. Né à Naples en 1775, il entre au service dans l'armée autrichienne mais se convertit aux idées jacobines entre 1795 et 1798. Il collabore alors à Rome au Moniteur républicain et se distingue comme capitaine de la légion romaine. En 1798-99, il prend part à la campagne franco-napolitaine et est promu chef de bataillon puis, très vite, général par Championnet. Au retour des Bourbons, il doit s'exiler. Rentré dans sa patrie, il occupe de hautes fonctions sous Joseph et Murat : commandement de provinces, missions à l'extérieur. En 1808, il participe aussi à la prise de Capri et en 1810-11, commande une division en Espagne. En 1814, il combat en Allemagne et est aux côtés de Murat pour la campagne de 1815. Ce proche de Joachim est lui aussi maçon et carbonaro<sup>28</sup>.

A l'image du prince ou de Colleta, les militaires dont Joachim peuple son entourage partage avec lui le secret maçonnique. Parmi eux, on peut citer les généraux Pedrinelli<sup>29</sup> et Rossaroll. Ce dernier, simple capitaine réformé en 1807, devient général et baron sous Joachim; il figure parmi les dignitaires de la maçonnerie et de la charbonnerie<sup>30</sup>. Le plus emblématique de ces militaires élevés par Murat est le général Guillaume Pepe, aide de camp du roi en 1810 et lieutenant-général de son armée pour la campagne de 1815 dont l'activité maçonnique sera intense sous la Restauration sans compter la direction de la charbonnerie. A

<sup>30</sup> A.S. Napoli, Ministero di Polizia, 4 605; A.N. F7 6 637 et 6 684.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> A.S. Napoli, Archivio Borbone, 1883.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> A.N. F7 6 667.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Son haut grade maçonnique en 1820 atteste d'une initiation ancienne (A.S. Napoli, Polizia generale, 52).

ce titre, il prend la tête du mouvement de 1820. Ceci nous amène à relever qu'à cette époque, les officiers issus de l'armée de Murat qui se rallient à la Révolution sont maçons pour 37,9 % d'entre eux<sup>31</sup>.

Ainsi, maçonnerie militaire, carrière sous le règne de Joachim et libéralisme semblent intimement liés. Le souverain l'a voulu ; il a cru pouvoir faire des loges un réseau des élites ralliées à son régime. Lorsque celui-ci est en danger, il appelle donc à la rescousse ceux qu'il pense pouvoir le soutenir. Il écrit à Maghella le 22 mars 1815 : « Faites convoquer les maçons, échauffez leurs têtes, faites-leur comprendre que c'est contre eux, contre leur sûreté, que les anciennes dynasties conspirent » 32.

Pendant le decennio français, des maçons ont largement occupé les plus hautes fonctions de l'Etat, favorisés par Joseph et surtout Joachim. Les réseaux maçonniques servent de relais du contrôle sur la société napolitaine et de vivier de recrutement à la royauté. Cela ne suffit pourtant pas à affirmer que la maçonnerie a été un instrument efficace de ralliement au nouveau régime. Ces exemples pourraient n'être que superficiels ; ces ralliements ne seraient que l'illustration d'un courant (pas forcément majoritaire) au sein de l'ordre. Pour plus de précision, il faut s'attacher à la constitution des loges.

## III Les loges napolitaines

La restauration de la maçonnerie commence sous le règne de Joseph. Une première loge voit le jour sous la dénomination de *Joseph le Juste*. Elle adresse sa demande constitution au Grand Orient de France en 1806<sup>33</sup>. La fidélité exprimée à Napoléon conforte l'image de la maçonnerie institutionnalisée; la loge souhaite se dévouer pour le bien de Napoléon « ce philosophe divin a paru sur le trône de France et d'Italie et soudain la maçonnerie a recouvré, dans ses Etats fortunés, toute la splendeur qui lui était dûe. Le royaume de Naples, patrie de la maçonnerie italienne, avait, plus que tout autre pays retenti des coups terribles et sacrilèges portés par le fanatisme » <sup>34</sup>. Le chef de la famille Bonaparte

\_

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Bruyere-Ostells W., « Les officiers de la Grande Armée dans les mouvements nationaux et libéraux 1815-1833 », thèse de doctorat sous la direction de J.O. Boudon, Université de Paris-IV, 2005, 688 p.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> A.N. F7, 6 684.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> B.N.F., F-M 2, 573.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Grand Livre d'Architecte de la loge rédigé le 5 février 1806 (B.N.F., F-M 2, 573).

est présenté en restaurateur de la franc-maçonnerie napolitaine dont le passé brillant est évoqué. Par son nom et ses débats, cette première loge illustre ainsi une démarche française de double ralliement au roi Joseph, et à travers lui, au régime napoléonien.

La loge est présidée par Caracciolo, colonel de cavalerie et vénérable d'une loge régimentaire, le Mars d'Italie. Lui sont adjoints le marquis de Grazia Reale et Thomas Salemme, qualifié d'homme de lettres. Le secrétaire est De Attelis, marquis de Saint-Ange et capitaine de cavalerie ; l'orateur Abrusci, avocat ; le trésorier Mancy, marquis et banquier public. Le maître de cérémonie est Patricy, lieutenant-colonel de cavalerie ; le maître-expert l'avocat Imbimbo, tous napolitains. La loge accorde un grand crédit au général Radet<sup>35</sup>. On s'adresse à lui « grand personnage, libre maçon de premier ordre, très distingué par ses talents, ses vertus civiles et maconniques et par rang militaire » pour obtenir les constitutions du Grand Orient de France<sup>36</sup>. A travers cette première loge, on devine toute l'influence des militaires dans la renaissance maçonnique à Naples. Le général Radet joue un rôle de premier plan dans cette nouvelle diffusion. Il est une bonne illustration de l'exploitation de la sociabilité maçonnique par le régime napoléonien. Les principaux dignitaires sont des officiers de haut rang, proches des Français. Caracciolo s'est rallié à la république parthénopéenne et reprend du service pour Joseph. De Attelis a montré son attachement jacobin ; il a dirigé un journal de cette tendance politique sous la Révolution et a figuré parmi les fondateurs du « cercle du génie démocratique ». Il est impliqué en 1798 dans un complot radical en Toscane<sup>37</sup>. La première loge atteste aussi d'une ouverture vers les élites du royaume: milieux d'affaires (Mancy) et de justice (Abrusci, Imbimbo) ainsi que les intellectuels (Salemme).

Une autre loge permet de mesurer le rôle des loges civiles dites militaires comme base de la reconstruction napoléonienne de la franc-maçonnerie à Naples. *La Constellation Napoléon* est contemporaine de *Joseph le Juste. La* constitution de cette loge date également de 1807 : elle demande sa régularisation au Grand Orient de France dans une lettre du 20

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Radet Etienne (1765-1825), inspecteur général de la gendarmerie, baron d'Empire, prévôt de la Grande Armée, il est membre de nombreuses loges. Il est aussi un bon représentant de la maçonnerie impériale dans les pays annexés ou vassaux. Il sert dans l'institution fidèlement le régime mais diffuse les idées des Lumières et est vigoureusement anticlérical.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Demande de constitution de la loge Joseph le Juste en 1809 (B.N.F., F-M 2, 573).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> De Attelis Orazio (1773-1850), franc-maçon et carbonaro engagé dans les mouvements nationaux et libéraux après son exil, il participe à toutes les tentatives en faveur de l'unité (1820,1848).

octobre 1807<sup>38</sup>. Sur 43 membres, 13 sont Français, 3 sont Polonais; les autres sont Italiens. La loge compte une majorité d'officiers (ou assimilés) de général à sous-lieutenant : au total, ils sont 28<sup>39</sup>. On retrouve le rôle traditionnel de cercle de sociabilité entre officiers de différentes nationalités et de différents grades. La loge n'en est pas moins ouverte sur le monde civil, principalement des fonctionnaires. A travers ce trait, on devine l'influence royale. Le but recherché est de faire des travaux maçonniques un moyens de diffusion de l'idée de nécessaire modernisation de l'Etat. L'entrée massive des fonctionnaires dans les loges répond à cet objectif. L'administration fournit 8 membres, soit plus du quart des effectifs de la loge. Les frères français pourront démontrer à leurs frères italiens les bienfaits de la gestion publique à la française. Alexandre Durand et Désiré Courtois sont chefs de division au ministère de la guerre, Burdet et François Otton, employés militaires ; Jean-Baptiste Presle, employé dans le civil; Charles Roquefeuil, inspecteur des subsistances. Certains de ces fonctionnaires sont des Italiens : Jean Marchisio, Napolitain, inspecteur des Pavillons; Gaetan Gossa, receveur des Domaines. La loge recrute parmi les hauts fonctionnaires mais aussi des hommes plus modestes dont le dévouement à la diffusion maçonnique est sans doute récompensée.

Les hauts grades sont dominés par les militaires. Le général Radet est vénérable, nouvelle preuve de sa place dans la renaissance maçonnique. Le chef d'artillerie Desroches lui est adjoint, le major des vétérans Onofrio est Grand Inquisiteur, les autres dignitaires sont Zuccareli, Durand, le colonel Kosenski et le quartier-maître Thiery. On remarque l'équilibre recherché entre Français (4 hommes) et les autres nationalités de la Grande Armée (3 dont 2 Italiens). Il s'agit de laisser une place aux autochtones dans cette institution fidèle au régime. Trois civils n'ont pas de liens directs ni avec l'administration, ni avec l'armée : l'homme de loi français Tary, le peintre Antonio Zuccareli, Napolitain, et Thomas Salemme. Les civils napolitains acceptés dans cette loge militaire le sont sans doute en raison de leur vieille appartenance à la maçonnerie. Plusieurs indices vont en ce sens : le bourgeois Salemme est né en 1737 et son nom se retrouve dans les deux premières loges crées par les Français<sup>40</sup>, le Grand Inquisiteur est né en 1744. Tous deux sont suffisamment âgés pour avoir connu la vague de persécution de 1775.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> B.N.F., F-M 2, 573.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Tableau du 2 octobre 1807 (B.N.F., F-M 2, 573).

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Il a donc alors 70 ans alors que les autres frères sont, pour la plupart, nés après 1760.

Une troisième loge, *Joseph de la Concorde*, figure parmi les « enfants » de Gratien Ferrier sur ordre du frère de Napoléon. La loge est créée le 2- octobre 1806<sup>41</sup>. Elle réunit 23 membres<sup>42</sup>. 15 sont Français et les autres Italiens. Seulement 6 sont militaires. Les Italiens de la loge sont Joseph Tartaro, négociant calabrais ; Norante, vélite de la Garde ; l'inspecteur général des Equipements militaires Moschini (piémontais), un major pharmacien Pierre Pully (napolitain) ; le Napolitain Jean Louis Gasse, architecte du roi ; un professeur, Auguste Pecchia (de Nola) ; deux avocats napolitains, François Deferrante et Léonard Maresca. Les dignitaires sont tous Français, sauf Moschini et Tartaro.

Cette loge s'ouvre en apparence davantage aux civils avec les mêmes milieux de recrutement: hommes de justice, intellectuels et milieux d'affaires. Elle est également unebranche des réseaux militaires. En effet, à l'origine, la loge compte 39 membres<sup>43</sup>. La plupart des membres supplémentaires sont des militaires dont la présence est sans doute aléatoire en fonction des opérations menées par leurs corps. On note également les noms de propriétaires: François Copano de Corato; Charles Peccheneda de Naples, et d'un négociant, Jean Buonocove. D'autres grands marchands, Allemands, Suisses ou Français, sont également membres. Ces indices laissent deviner l'effort d'ouverture des loges vers les élites terriennes si importantes dans le royaume de Naples. Ces grands propriétaires sont les notables des différentes provinces du royaume où le brigandage gêne longtemps le contrôle royal. S'appuyer sur les grands propriétaires permet de les présenter comme des relais du pouvoir. Les négociants sont un des milieux traditionnels de recrutement pour l'ordre; ils permettent également d'inscrire les loges napolitaines dans l'ensemble de la maçonnerie du Grand Empire. Toutefois, on pourrait objecter à ces interprétations qu'elles reposent uniquement sur un petit nombre de loges crées et contrôlées par le pouvoir royal.

C'est pourquoi une autre loge mérite notre attention. A Capoue, avec le concours d'officiers français, s'ouvre la loge des *Amis des Arts et de l'Humanité*<sup>44</sup>. Elle est rattachée à un régiment basé à Capoue, le 2<sup>e</sup> étrangers, qui fait campagne en Calabre de 1807 à 1812. Il ne répond pas au schéma de création sur ordre royal. Jules Kienlin lui a consacré un excellent article intitulé « La loge de Capoue 1807-1815 : influence en Europe des loges régimentaires

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> B.N.F., F-M 2, 573.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Selon un tableau de 1807 (B.N.F., F-M 2, 573).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Tableau du 27 octobre 1806 (B.N.F., F-M 2, 573)..

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Demande de régularisation adressée au Grand Orient de France le 18 novembre 1807 (B.N.F., F-M 2, 573).

des armées de Napoléon Ier » il y a plus de vingt ans 45. Son analyse est très pertinente mais il n'a pas attaché d'importance à la description sociologique de la loge. C'est pourquoi son tableau doit-il être complété.

Le 15 septembre 1807, la loge adresse une première demande de constitution au Grand Orient de France et reçoit une réponse favorable. Le Grand Orient veut cependant plus de renseignements sur les francs-maçons qui le sollicitent ; la loge attend donc ses actes définitifs. Le 18 avril 1809, la loge adresse un nouveau courrier au Grand Orient car le Grand Orient de Naples vient d'être constitué et réclame sa réunion à lui. La loge qui refuse est déclarée irrégulière. Face à cette loyale attitude, le Grand Orient de France accorde ses constitutions en mai 1809<sup>46</sup>. Installée loin de la capitale, elle permet d'avoir une appréhension plus proche de la réalité sociale de la maçonnerie dans le royaume de Naples. Ils sont 44 d'abord, dont 18 Français<sup>47</sup>. Elle comprend 16 officiers français et italiens, parmi lesquels le général Compère. Les frères capuans sont nés pour la plupart entre 1750 et 1780. 3 seulement, nés en 1746, 1748 et 1750, et quelques autres, ont connus les persécutions de 1775. Le second doyen de l'atelier, Vincent Sanzo, capitaine de la Garde provinciale, né en 1746, est désigné comme l'un des fondateurs. A travers cette place de choix accordée aux frères de l'Ancien Régime, on peut deviner une plus grande indépendance vis-à-vis de l'institution royale. On rattache ici l'atelier dans la tradition autochtone des Lumières.

Les dignitaires de la loge traduisent la volonté de mixité franco-italienne. Le général Compère est vénérable. Sa place atteste de l'influence militaire française. Le premier surveillant, également Français, traduit la forte présence des milieux médicaux de la Grande Armée dans la maçonnerie. Dussault est chirurgien major mais la loge compte également un autre chirurgien et deux pharmaciens militaires français. Le second surveillant est Napolitain; il s'agit du juge de paix De Capua<sup>48</sup>. Le garde des sceaux est l'aumônier Pierre Lombardi.

La composition sociale des membres italiens a des traits communs avec les loges royales. L'administration est fortement représentée avec 8 frères, les milieux judiciaires et

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Voir l'article de Kienlin J., « La loge de Capoue 1807-1815 : influence en Europe des loges régimentaires des armées de Napoléon Ier », L'Acacia, n° 70, n.d., 19 p. Cette revue maçonnique est consultable notamment à la B.N.F. dans les imprimés maçonniques.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Kienlin J., « La loge de Capoue 1807-1815 : influence en Europe des loges régimentaires des armées de Napoléon Ier », op. cit., p 6-7.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Tableau de 1807 (B.N.F., F-M 2, 573).

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Selon les signatures d'une lettre du 15 décembre 1807 (B.N.F., F-M 2, 573).

militaires le sont également (4 membres chacun). On retrouve des intellectuels (l'artiste sicilien Gaetan Verne et l'architecte Pierre Tramonte). Cette répartition sociologique conforte l'idée d'une sociabilité maçonnique proche de celle du XVIIIe siècle. Beaucoup des membres sont des hommes au service du régime. En effet, parmi ces hommes, comptent Emidio Caparroti, gouverneur de la place de Capoue, le sous-intendant de la province (Pierre Jovene) et deux commissaires de police. Malgré les différences avec les créations royales, la loge demeure un relais du pouvoir (par le biais des fonctionnaires et des militaires) ; elle joue aussi un rôle de ralliement des élites locales. On trouve parmi les membres le prieur de Sainte-Marie de Capoue et deux chanoines, le juge de paix de la ville et un grand propriétaire terrien, chevalier de Malte (Dominique Dinapoli). On perçoit même une ouverture vers le monde des artisans avec le nom du tailleur Gabbiati. Avançons l'hypothèse que ce maître exerce un magistère moral dans le monde de l'artisanat dans l'optique du contrôle social.

L'installation officielle a lieu le 19 novembre 1809. La loge refuse son rattachement au Grand Orient de Naples et obtient gain de cause à Paris<sup>49</sup>. Ceci est la preuve de l'indépendance de cet atelier. Il n'est pas né d'une volonté politique comme dans les créations de Gratien Ferrier. Pourtant, la loge joue son rôle de ralliement des notables de Capoue au régime. Des discours ressort la fidélité exprimée envers les Français<sup>50</sup>. La loge a prospéré, compte alors 188 membres et reçoit de nombreux délégués d'autres loges. Presque tous sont italiens. On a ici la preuve d'une maçonnerie revivifiée : son attachement au régime de Joachim est réel mais elle constitue autant une sociabilité dans l'esprit des Lumières qu'un organe institutionnalisé au service des Français.

A ce titre, plus que les loges de Ferrier, elle est l'illustration du rapport complexe entre la maçonnerie napolitaine et le pouvoir français au cours du « decennio francese». Elle rejoint en ce sens la société des carbonari. Comme leurs frères maçons, ils se rallient au régime qui cherche à les utiliser mais sans renoncer à leur fonctionnement et leur but propre.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Acceptation du Grand Orient de France en octobre 1809 (B.N.F., F-M 2, 573). <sup>50</sup> B.N.F., F-M 2, 573.

### **Conclusion**:

L'essor de cette loge civile dite militaire dans une ville provinciale atteste de la vigueur du mouvement maçonnique napolitain pendant le « decennio francese ». Deux ressorts ont permis ce renouveau. L'action de souverains maçons soucieux de contrôler les loges, à l'exemple de Napoléon, est le premier facteur. A ce jeu, Joachim prend une part beaucoup plus importante que Joseph en élevant nombre de frères, notamment des militaires. Le second facteur est en effet le dynamisme de la maçonnerie militaire au sein des armées napoléoniennes. Par ce réseau de sociabilité, son rôle dans le ralliement des élites locales aux régimes napoléoniens est crucial, bien que rarement évoqué. Le royaume de Naples en est exemplaire. Il constitue aussi un argument de plus pour les tenants de l'importance de la période napoléonienne et de l'apport français dans le Risorgimento par l'activité au service de la liberté et de l'unité des officiers maçons élevés par Murat. Ces hommes se retrouvent massivement dans la carboneria importée dans le même temps, surtout après 1815. Par leur passé prestigieux durant le « decennio francese », ils se retrouvent à la tête du mouvement révolutionnaire de 1820.

Walter Bruyère-Ostells